

DECRET N° 98-159 DU 28 AVRIL 1998

Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA
MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé, de la
Protection Sociale et de la Condition Féminine
de l'intérim de Monsieur Emmanuel GOLOU,
Ministre des Mines, de l'Energie et de
l'Hydraulique pour compter du 27 avril 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 27 avril 1998 Madame Marina
d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé, de la Protection
Sociale et de la Condition Féminine est chargée de l'intérim du Ministre
des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de
Monsieur Emmanuel GOLOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 28 Avril 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HACC 2 PM 4 MMEH-
MSPSCF 4 SGG 4 AUTRES MINISTÈRES 16 DEPARTEMENTS 6